

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Deschaillons-sur-Saint-Laurent tenue le 5 novembre 2024 à 20 h à la salle municipale située au 960, 4e Rue à Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

Sont présents:

Siège #1 - Valérie Giguière

Siège #2 - Quentin Kelhetter

Siège #3 - Robert Gendron

Siège #4 - Amélie Guay

Siège #6 - Annie Demers

Est absente:

Siège #5 - Joanne Costo

Tous formant quorum sous la présidence de M. Christian Baril, maire.

Assistent également à cette séance : Mme Hanta Rasami, directrice générale et greffière-trésorière et M. Saad Rekkal, chargé de projet.

Présence de 12 citoyens.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20 h par M. Christian Baril, maire de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. M. Baril souhaite la bienvenue à tous.

2024-11-322 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire procède à la lecture de l'ordre du jour.

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 Approbation séance ordinaire du 1er octobre 2024
- 4 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE
- 5 ADMINISTRATION
 - 5.1 Suivi des dossiers MRC de Bécancour
 - **5.2** Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2025
 - **5.3** Cartes de Noël et condoléances
 - **5.4** Déchiquetage APHMRCB
 - **5.5** Formation Citam Adjointe administrative
 - **5.6** Dépôt du rôle d'évaluation triennal 2025-2026-2027
 - 5.7 Suivi Achat du terrain CIUSSS Projet bureau multifonctionel
- 6 GESTION FINANCIÈRE
 - 6.1 Revenus Octobre 2024
 - **6.2** Approbation des dépenses Autorisation de paiement
 - **6.3** État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2024
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

A SOLOIR GÉN. I GRÉTA

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

8 - TRANSPORT

- 8.1 Services de déneigement
 - **8.1.1** Offre de services stationnement de la salle multifonctionnelle / Église
 - 8.1.2 Crédit pour déneigement du terrain du CIUSSS
- **8.2** Contrat balayage des chaussées 2025-2027
 - **8.2.1** Autorisation de signature devis et contrat
 - **8.2.2** Soumission Édouard Paquette

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

- 9.1 Réseaux d'aqueduc et égouts
- 9.2 Entente intermunicipale avec Parisville
 - **9.2.1** Offre de services d'avocats
 - 9.2.2 Nouvelle demande de branchement d'aqueduc
 - 9.2.3 Achat de 2 compteurs d'eau et 2 antirefoulements
 - **9.2.4** Achat et installation de 2 regards
 - 9.2.5 Offre de services d'ingénieur Tetratech
- 9.3 Réseau de pluvial privé Côté-Réco Inc.
- 9.4 Installation des clapets antiretours SP2

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 10.1 Rapport de permis émis en octobre 2024
- 10.2 Autorisation de signature Service d'inspection MRC Bécancour
- 10.3 Gestion des castors
- 10.4 Calendrier des rencontres du CCU pour l'année civile 2025
- 10.5 Réalisation des nouveaux panneaux des noms de rues
- 10.6 Modification du projet des trottoirs
- 10.7 Nouveau développement Terrains boisés
- 10.8 Projet de logements à prix modiques
- **10.9** Achat terrain lot 6084015

11 - LÉGISLATION

- 11.1 Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires
- **11.2** Dépôt de correction Règlement #200-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme #95-2012
- 11.3 Adoption du règlement #203-2024 sur les conditions d'utilisation de la piste à rouleaux
- **11.4** Projet de règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent
 - **11.4.1** Avis de motion
 - 11.4.2 Adoption du projet de règlement
- 11.5 Projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57
 - 11.5.1 Avis de motion
 - 11.5.2 Adoption du projet de règlement
- **11.6** Projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 bonifiant certaines dispositions
 - **11.6.1** Avis de motion

2598



- 11.6.2 Adoption du projet de règlement
- 11.7 Adoption d'une motion pour la liberté intellectuelle Bibliothèque
- 12 LOISIRS ET CULTURE
 - 12.1 Bibliothèque
 - 12.2 Souper de Noël
 - 12.2.1 Bibliothèque
 - 12.2.2 Employés
 - 12.3 Demande d'aide financière Moisson Mauricie/Centre-du-Québec
 - 12.4 Centre d'action bénévole (CAB)
 - 12.4.1 Location salle municipale
 - 12.4.2 Demande d'aide financière Centre d'action bénévole Bécancour (CAB)
 - 12.5 Salle multifonctionnelle (Église)
 - 12.5.1 Installation WIFI
 - 12.5.2 Autorisation de paiement des artistes
 - 12.5.3 Installation d'une fenêtre
 - 12.5.4 Dépôt de la demande d'aide financière FRR Volet 2
 - 12.5.5 Installation d'un système de sonorisation
 - 12.5.6 Certificat de paiement 08 FM Construction
 - 12.5.7 Achat des chaises, tables et charriot à tables
 - 12.5.8 Installation caméra
 - 12.6 Offre de services d'architecte (salle des loisirs)
- 13 QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)
- 14 PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)
- 15 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'adopter l'ordre du jour, tel que lu.

3 - PROCÈS-VERBAL

3.1 - Approbation - séance ordinaire du 1er octobre 2024

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu la copie du procès-verbal dans les délais prescrits, il est dispensé d'en faire la lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre dernier.

4 - DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

A DI DIR. GÉN. I ORREK.

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

La directrice générale, Hanta Rasami, fait la lecture de la correspondance en date du 5 novembre 2024 et répond aux questions des membres du conseil.

5 - ADMINISTRATION

2024-11-324

5.1 - Suivi des dossiers - MRC de Bécancour

- Rôle d'évaluation 2025-2026-2027
- Services d'urbanisme
- Embauche d'aménagiste
- Renouvellement contrat ancien DG/Nouveau DG

2024-11-325

5.2 - Calendrier des séances du conseil pour l'année civile 2025

Considérant que le conseil de toute municipalité doit établir par résolution, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires en fixant le jour et l'heure de chacune d'entre elles;

Considérant qu'au moins une séance par mois doit être tenue;

Considérant qu'une séance pour le budget doit être tenue à la fin de l'année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 soient:

14 janvier * 6 mai		9 septembre *	
4 février	3 juin	7 octobre	
4 mars	8 juillet *	11 novembre *	
1 avril	12 août *	2 décembre	
e (2)		9 décembre (budget)*	

^{*2&}lt;sup>e</sup> mardi du mois

Élections: 02 novembre 2025

Que les séances débuteront à 20 heures et seront tenues à la salle municipale actuelle et seront transférées à la multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin à Deschaillons-sur-Saint-Laurent quand les travaux seront terminés.

2024-11-326 5.3 - Cartes de Noël et condoléances

Considérant que chaque année la municipalité envoie des cartes de Noël à ses collaborateurs municipaux et ses principaux fournisseurs;

Considérant que la municipalité envoie des cartes aux proches lorsqu'il y a un décès à la municipalité;

Considérant que la conception des cartes est faite au bureau municipal et que leurs impressions sont faites à l'externe;

Considérant l'offre de services de la firme Imprimerie Document express pour l'impression de 200 cartes (100 de Noël et 100 de condoléances) au montant de 232,80 \$, plus les taxes applicables;



IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services par la firme Imprimerie Document express pour l'impression de 200 cartes de souhaits au montant total de 232,80 \$, plus les taxes applicables.

2024-11-327 5.4 - Déchiquetage APHMRCB

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la destruction de documents conformément aux dispositions du calendrier de conservation des archives municipales;

Considérant que l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour (APHMRCB) offre le service de déchiquetage au montant de 5 \$/boîte, et ce conforme à la loi sur la confidentialité et les protections des renseignements personnels;

Considérant que le déchiquetage est effectué par la clientèle de l'association, ce qui permet au centre d'offrir des ateliers intéressants et adaptés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la destruction par déchiquetage des archives municipales et ce en conformité avec le calendrier de conservation de la municipalité;

D'accepter l'offre de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Bécancour (APHMRCB) pour effectuer le déchiquetage des dossiers pour 5 \$/boîte et conformément à la loi 25 sur la protection des renseignements personnels des citoyens du Québec.

2024-11-328 5.5 - Formation Citam - Adjointe administrative

Considérant la formation proposée par la firme « Cauca | Solutions municipales » pour l'utilisation du logiciel d'Alertes et notifications de masse;

Considérant que cette formation est idéale pour mener au bon fonctionnement de la municipalité en cas d'alertes et notifications de masses pour prévenir les citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver la participation de Mme Lisanne Poisson, adjointe administrative à la formation proposée par la firme « Cauca | Solutions municipales » le 3 décembre prochain, au montant de 32,50 \$, plus les taxes applicables.

5.6 - Dépôt du rôle d'évaluation triennal 2025-2026-2027

La directrice informe le conseil du dépôt du rôle d'évaluation triennal 2025-2026-2027.

Les dates à retenir sont :

• Date de dépôt : 15 septembre 2024

• Date d'entrée en vigueur : 1er janvier 2025



- Demande de révision : Au plus tard le 30 avril 2025
- Envoi du rôle aux citoyens: En même temps que l'envoi des avis de taxation. Toutefois, les citoyens peuvent en faire la demande avant cette date à l'adresse suivante: administration@deschaillons.ca.

2024-11-329 5.7 - Suivi Achat du terrain CIUSSS - Projet bureau multifonctionel

La municipalité a reçu l'autorisation du ministère de la santé afin de procéder à l'achat du terrain du CIUSSS au 1045 Marie- Victorin (Lot 6 083 796) au montant de 104 220 \$. Tel que convenu dans le contrat de vente, la municipalité s'occupe de la perception de la TPS (5 211 \$) et de la TVQ (10 395,95\$) dans ce dossier.

Le montant avec les taxes incluses est : 119 826, 95 \$

6 - GESTION FINANCIÈRE

6.1 - Revenus - Octobre 2024

Le montant total des revenus du mois précédent est de 40 602,74 \$.

2024-11-330 6.2 - Approbation des dépenses - Autorisation de paiement

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale soit autorisée à en faire le paiement.

Total des salaires :	23 004,95 \$
Total des incompressibles – Municipalité :	605 613,68 \$
Total des comptes à payer – Municipalité :	177 102,33 \$
Total des dépenses :	805 720,96 \$

2024-11-331 6.3 - État comparatif des activités de fonctionnement au 30 septembre 2024

Considérant que selon l'article 176.4 du Code municipal, la directrice générale doit déposer l'état comparatif des activités de fonctionnement au plus tard lors de la dernière séance ordinaire tenue au moins 4 semaines avant la séance au cours de laquelle le budget est adopté;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'état comparatif de la situation financière se terminant au 30 septembre 2024 tel que déposé à la séance du conseil.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

8 - TRANSPORT

8.1 - Services de déneigement

2024-11-332 8.1.1 - Offre de services - stationnement de la salle multifonctionnelle / Église



Considérant que la municipalité souhaite déneiger le nouveau stationnement de la salle multifonctionnelle;

Considérant les offres de service reçues :

Firme Prix		Spécification du soumissionnaire		
Carrosserie Auto Perfection 2000		Gratte de couteau TEFLON ou HEVA pour protection du pavé uni (avec sablage en cas de besoin)		
Les Entreprises AM OSCHWALD INC	1 200 \$	Gratte de couteau TEFLON pour protection du pavé uni (avec sablage en cas de besoin)		

^{*} Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Les Entreprises AM OSCHWALD INC pour un montant de 1 200 \$, plus les taxes applicables pour le déneigement du stationnement de la salle multifonctionnelle.

2024-11-333 8.1.2 - Crédit pour déneigement du terrain du CIUSSS

Considérant la résolution #2024-04-124;

Considérant la démolition du bâtiment du CIUSSS au 1045 Marie-Victorin;

Considérant que les Entreprises Jacques Beaudet n'ont plus à déneiger cette partie et offrent un crédit d'un montant de 500 \$ pour 2024-2025 et 500 \$ pour 2025-2026, et ce pour un total de 1 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter le crédit de 1 000 \$ pour les années 2024, 2025 et 2026.

8.2 - Contrat balayage des chaussées 2025-2027

8.2.1 - Autorisation de signature devis et contrat

Considérant la résolution #2024-08-235 et que le montant de cette compensation est erroné:

Considérant que le ministère des Transports offre aux municipalités la possibilité d'obtenir un contrat concernant le balayage des routes sur leur territoire qui sont sous juridiction du ministère des Transports (MTMD) pour une période de 3 ans, de 2025 à 2027;

Considérant que par la résolution #2024-08-235 adoptée à la séance du conseil du 13 août 2024, la municipalité a exprimé son intérêt à assumer la coordination du balayage des rues sous juridiction du MTMD;

Considérant que ledit ministère remboursera la municipalité pour un montant de 4 298 \$/année;

THE DUMANA STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPER

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De mentionner au ministère des Transports que la municipalité va assumer la coordination du balayage des rues sous la juridiction du MTMD pour une période de 3 ans, soit 2025, 2026 et 2027;

D'autoriser la directrice générale, Mme Hanta Rasami, à signer le devis et le contrat en lien avec le balayage des rues sous la juridiction du MTMD.

2024-11-335 8.2.2 - Soumission - Édouard Paquette

Considérant la résolution #2024-11-334;

Considérant la soumission, de gré à gré, reçue de la firme « Édouard Paquette » concernant le balayage des rues sous la juridiction du MTMD, au montant de 4 298 \$/année, plus les taxes applicables pour une période de 3 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accorder un contrat de 3 ans à la firme « Édouard Paquette » pour le balayage des rues qui sont sous la juridiction du MTMD au montant de 4 298 \$/année, plus les taxes applicables.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 - Réseaux d'aqueduc et égouts

La consommation moyenne journalière pour l'ensemble du réseau d'aqueduc au mois d'octobre 2024 est de 407.23 m³ (89 590 gallons impériaux).

9.2 - Entente intermunicipale avec Parisville

2024-11-336

9.2.1 - Offre de services d'avocats

Considérant le projet de municipalisation du réseau d'aqueduc du rang Saint-Charles;

Considérant que ce projet est dans le cadre de l'entente intermunicipale d'aqueduc avec la municipalité de Parisville;

Considérant que toutes les dépenses relatives à ce projet seront assumées par le règlement d'emprunt numéro 197-2024 au montant de 135 000 \$ et que ce règlement est approuvé par le MAMH;

Considérant qu'un citoyen veut valider l'emplacement exact de son réseau privé d'aqueduc avant de signer une entente avec la municipalité;

Considérant l'offre de services juridiques de la firme Lavery au montant de 2 650 \$, plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

-ormules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

D'accepter l'offre de services juridiques de la firme Lavery au montant de 2 650 \$, plus taxes applicables et d'autoriser le paiement.

2024-11-337

9.2.2 - Nouvelle demande de branchement d'aqueduc

Considérant qu'un citoyen a fait une demande de branchement au réseau d'aqueduc pour le 226, rang Saint-Charles à Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Considérant que le service en eau potable de ce secteur est desservi par la municipalité de Parisville;

Considérant que les municipalités de Deschaillons-sur-Saint-Laurent et de Parisville ont signé une entente intermunicipale pour la distribution d'eau potable et que toutes les conditions sont sur le point d'être respectées;

Considérant que la demande du citoyen n'a pas d'impact considérable sur la consommation d'eau existante;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De demander à la municipalité de Parisville d'accepter la demande de branchement au réseau d'aqueduc pour le 226, rang Saint-Charles.

2024-11-338

9.2.3 - Achat de 2 compteurs d'eau et 2 antirefoulements

Considérant l'entente intermunicipale d'aqueduc avec la municipalité de Parisville;

Considérant la recommandation de la municipalité de Parisville d'installer 2 compteurs avec 2 dispositifs d'antirefoulement aux intersections Est et Ouest du rang Saint-Charles;

Considérant l'offre de la firme Lecompte au montant de 3 604,37 \$ pour l'achat des 2 compteurs et 2 660,24 \$ pour l'achat des 2 dispositifs antirefoulements plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de la firme Lecompte au montant de 3 604,37 \$ pour l'achat des 2 compteurs et 2 660,24 \$ pour l'achat des 2 dispositifs antirefoulements plus les taxes applicables;

9.2.4 - Achat et installation de 2 regards

Point à reporter à une séance ultérieure.

2024-11-339

9.2.5 - Offre de services d'ingénieur Tetratech

Considérant le projet de municipalisation du réseau d'aqueduc du rang Saint-Charles:

Considérant que ce projet est dans le cadre de l'entente intermunicipale d'aqueduc avec la municipalité de Parisville;

ALES DU MAIR.

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Considérant que toutes les dépenses relatives à ce projet seront assumées par le règlement d'emprunt numéro 197-2024 au montant de 135 000 \$ et que ce règlement est approuvé par le MAMH;

Considérant qu'un citoyen veut valider l'emplacement exact de son réseau privé d'aqueduc avant de signer une entente avec la municipalité;

Considérant l'offre de services d'ingénieur de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 3 500 \$, plus taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de services d'ingénieur de la firme Tetra Tech QI inc. au montant de 3 500 \$, plus taxes applicables, et d'autoriser le paiement.

9.3 - Réseau de pluvial privé Côté-Réco Inc.

La directrice informe le conseil du projet pluvial privé de Côté-Réco Inc. Toutes les vérifications auprès de la MRC et du ministère sont faites.

Le projet est conforme aux normes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et qu'il n'y a pas d'enjeu au niveau de la municipalité et de la MRC de Bécancour.

2024-11-340 9.4 - Installation des clapets antiretours - SP2

Considérant la résolution #2024-10-301 relatif à l'achat des clapets antiretours pour le SP2;

Considérant la soumission de la firme Les pompes R. Fontaine au montant de 4 673,17 \$, plus les taxes applicables pour l'installation des 2 clapets antiretours au SP2;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Les pompes R. Fontaine au montant de 4 673,17 \$, plus les taxes applicables pour l'installation des 2 clapets antiretours au SP2.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 - Rapport de permis émis en octobre 2024

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment du mois d'octobre 2024 indique que 9 permis ont été délivrés pour un montant de 35 100 \$.

2024-11-341 10.2 - Autorisation de signature - Service d'inspection MRC Bécancour

Considérant que la MRC de Bécancour demande de confirmer par résolution l'intention de la municipalité face aux services d'inspections;

Considérant les modifications en protocole d'entente :

L'intégration des rôles et responsabilités de chacune des parties;



- La description des tâches et des responsabilités de la personne désignée;
- L'ajout de moyens à l'égard du retrait d'une municipalité ne respectant pas les principes de l'entente;
- L'intégration d'une clause de résiliation de l'entente par la MRC;
- De retirer du protocole d'entente l'application du chapitre 3 (nuisances) du règlement général harmonisé de la municipalité et la nomination de l'inspecteur comme personne désignée pour tenter de régler les mésententes (conciliateur-arbitre);

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De confirmer l'engagement de la municipalité de Deschaillons-Sur-Saint-Laurent à demeurer signataire de l'entente;

D'approuver les modifications et d'autoriser M. Christian Baril, maire, et Mme Hanta Rasami, directrice générale, à signer le protocole d'entente.

2024-11-342 10.3 - Gestion des castors

Considérant que la municipalité veut continuer à prendre en charge les démarches relatives aux problématiques des castors et aux barrages afin de s'assurer la conformité sur les normes et les conditions gouvernementales;

Considérant que la municipalité veut que les frais relatifs à ces démarches soient assumés par les propriétaires des lieux concernés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité continue à prendre en charge les démarches relatives aux problématiques des castors et aux barrages afin de s'assurer la conformité sur les normes et les conditions gouvernementales;

Que les frais relatifs à ces démarches soient assumés par les propriétaires des lieux concernés.

2024-11-343 10.4 - Calendrier des rencontres du CCU pour l'année civile 2025

Considérant que le FQM a recommandé d'établir un calendrier de rencontre du comité consultatif d'urbanisme pour l'année;

Considérant qu'au moins une rencontre doit être tenue avant la séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les dates des rencontres pour le CCU pour l'année 2025 soient :

28 janvier	27 mai	30 septembre
25 février	3 juillet*	4 novembre
25 mars	5 août	25 novembre
29 avril	2 septembre	

^{*} Jeudi

INTIMES DUMANTER SINGLE SINGLE

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Que les rencontres débuteront à 19 heures et seront tenues à la salle multifonctionnelle située au 1043, route Marie-Victorin ou au bureau municipal situé au 1596, route Marie-Victorin.

2024-11-344 10.5 - Réalisation des nouveaux panneaux des noms de rues

Considérant le projet signalétique et de fabrication des panneaux des rues de la municipalité;

Considérant l'offre de service de la firme Enseignes 4 vents au montant de 1 304,97 \$, taxes incluses pour la réalisation de 2 panneaux de noms des rues et l'achat de 2 poteaux et ensemble de quincaillerie complète;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Enseignes 4 vents au montant de 1 304,97 \$, taxes incluses pour la réalisation de ce projet.

2024-11-345 10.6 - Modification du projet des trottoirs

Considérant la résolution #2024-01-017;

Considérant que la municipalité souhaite effectuer la réfection de ses trottoirs;

Considérant que ce projet pourrait être admissible à 80 %, et ce au montant maximum de 350 000 \$, au programme d'aide à la voirie locale PAFFSR (programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière);

Considérant qu'il y a une possibilité de modifier le projet tout en passant de la réfection à la reconstruction des trottoirs neufs;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser le chargé de projet M. Saad Rekkal à modifier le projet de la réfection des trottoirs et à signer tous les documents relatifs à cette démarche.

2024-11-346 10.7 - Nouveau développement - Terrains boisés

Considérant la résolution #2024-10-307 pour l'offre de services de notaire;

Considérant que le projet de convention d'accès aux terrains boisés doit être approuvé par le conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'approuver la convention d'accès aux terrains boisés dans le nouveau développement.

Et d'autoriser le maire et la directrice générale à signer cette convention.

10.8 - Projet de logements à prix modiques

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-1031MP



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Point à reporter à une séance ultérieure.

2024-11-347

10.9 - Achat terrain lot 6 084 015

Considérant le projet de construction d'un stationnement relative à la mise en place du plan particulier d'urbanisme (PPU);

Considérant les nombreuses plaintes citoyennes concernant le manque de places de stationnement et les dangers associés au stationnement actuel situé dans la côte du Quai;

Considérant le terrain identifié au plan particulier d'urbanisme (PPU) sous le numéro de lot 6 084 015 situé sur la route Marie-Victorin;

Considérant que le propriétaire de ce lot est ouvert à toute proposition raisonnable d'achat par la municipalité;

Considérant que la municipalité a le pouvoir d'acquérir un immeuble par expropriation;

Considérant le plan fourni par l'arpenteur - géomètre de ce lot;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale à faire les démarches pour l'acquisition du terrain lot 6 084 015 en vue de la construction d'un nouveau stationnement pour les utilisateurs de la plage située au village;

De procéder à cette acquisition de gré à gré ou par expropriation, notamment en entamant des discussions avec le propriétaire de cet immeuble.

Et d'assumer toutes les dépenses relatives à cette acquisition.

11 - LÉGISLATION

2024-11-348

11.1 - Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De prendre note du dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus : Christian Baril, Robert Gendron, Valérie Giguière, Quentin Kelhetter, Annie Demers et Amélie Guay.

2024-11-349

11.2 - Dépôt de correction - Règlement #200-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme #95-2012

Conformément

à l'article 202.1 du Code municipal du Québec, et suite à une erreur qui apparaît de façon évidente à la simple lecture des documents, la directrice informe le conseil du dépôt de correction du règlement #200-2024 modifiant le règlement sur le plan d'urbanisme #95-2012 suite à l'adoption de celui-ci au conseil du 1er octobre dernier.

INTIALES DO MAIRE SI

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Les corrections sont les suivantes :

- 1. À l'article 1 du règlement, il est inscrit :
- 2. À l'article 2 du règlement, il est inscrit :
- 3. À l'annexe A du règlement, il est inscrit :
- 4. À l'en-tête des pages 2 à 21 de l'annexe A du règlement, il est inscrit :

« Le PPU est intégré à l'annexe 2 du présent règlement »

Or, on devrait lire:

- « Le PPU est intégré à l'annexe 3 du présent règlement »
- « La planification particulière est jointe à l'annexe 2. »

Or, on devrait lire:

- « La planification particulière est jointe à l'annexe 3. »
- « Annexe 2 Le plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de la plage de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. »

Or, on devrait lire:

- « Annexe 3 Le plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur de la plage de Deschaillons-sur-Saint-Laurent. »
- « Annexe 2 Plan d'urbanisme. »

Or, on devrait lire:

« Annexe 3 - Plan d'urbanisme. »

2024-11-350

11.3 - Adoption du règlement #203-2024 sur les conditions d'utilisation de la piste à rouleaux

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné à la séance du 1er octobre 2024 par Mme Annie Demers;

Considérant que le projet de règlement a été déposé à la séance du 1er octobre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

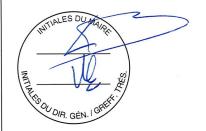
Que le règlement #203-2024 sur les conditions d'utilisation de la piste à rouleaux de Deschaillons-sur-Saint-Laurent déposé le 1er octobre 2024 soit adopté.

Copie est jointe à la présente pour en faire partie intégrante. Le maire et les conseillers déclarent avoir lu ledit règlement.

11.4 - Projet de règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

2024-11-351 11.4.1 - Avis de motion

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMF



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

M. Quentin Kelhetter, par la présente:

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente le règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

Dépose le projet de règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent.

2024-11-352 11.4.2 - Adoption du projet de règlement

Considérant que le projet de règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le projet de règlement #204-2024 sur les conditions d'utilisation de la patinoire extérieure de Deschaillons-sur-Saint-Laurent déposé le 1er octobre 2024 soit adopté.

11.5 - Projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57

2024-11-353 11.5.1 - Avis de motion

Mme Amélie Guay, par la présente:

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente le projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57;

Dépose le projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57.

2024-11-354 11.5.2 - Adoption du projet de règlement

Considérant que le projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57 est déposé le 5 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le projet de règlement #205-2024 sur les séances du conseil suite au PL 57 déposé le 5 novembre 2024 soit adopté.

11.6 - Projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 bonifiant certaines dispositions

2024-11-355 11.6.1 - Avis de motion

Mme Valérie Giguière, par la présente:

Donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente le projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 bonifiant certaines dispositions;

INTIALES DU MAYOR

Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

Dépose le projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 bonifiant certaines dispositions.

2024-11-356 11.6.2 - Adoption du projet de règlement

Considérant que le projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 (projet camping) est déposé le 5 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que le projet de règlement #206-2024 modifiant le règlement de zonage #96-2012 (projet camping) déposé le 5 novembre 2024 soit adopté.

11.7 - Adoption d'une motion pour la liberté intellectuelle - Bibliothèque

Point à reporter à une séance ultérieure.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.1 - Bibliothèque

- Rencontre des bénévoles
- Projet bibliothèque
- Abonnement des magazines
- Résolution liberté intellectuelle

12.2 - Souper de Noël

2024-11-357 12.2.1 - Bibliothèque

Considérant la demande d'aide financière de la coordinatrice de la Bibliothèque municipale pour le repas annuel de ses bénévoles;

Considérant que la municipalité veut remercier les bénévoles de la bibliothèque en reconnaissance de leur implication afin d'assurer leur présence durant les heures d'ouverture et l'organisation d'activités tout au long de l'année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité autorise un montant approximatif de 500 \$ pour les dépenses reliées à un souper de Noël 2024 des bénévoles de la bibliothèque.

2024-11-358 12.2.2 - Employés

Considérant la demande d'aide financière des employés pour le souper de Noël;

Considérant que le conseil veut souligner les efforts, les implications et les réalisations des employés durant toute l'année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMF



Municipalité de Deschaillons-sur-Saint-Laurent

De payer le souper de Noël des employés pour un montant maximum de 60 \$/employé.

2024-11-359

12.3 - Demande d'aide financière - Moisson Mauricie/Centre-du-Québec

Considérant la demande d'aide financière de l'organisme Moisson Mauricie/Centre-du-Québec afin d'offrir une aide alimentaire aux citoyens de la municipalité, de poursuivre leur mission et répondre aux demandes.

IL EST PROPOSÉ PAR : Annie Demers ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De donner une aide financière au montant de 312 \$ à l'organisme Moisson Mauricie/Centre-du-Québec afin d'offrir une aide alimentaire aux citoyens de la municipalité, de poursuivre leur mission et répondre aux demandes.

12.4 - Centre d'action bénévole (CAB)

2024-11-360

12.4.1 - Location salle municipale

Considérant que le Centre d'action bénévole (CAB) de la MRC de Bécancour est un organisme présent au sein de notre communauté;

Considérant que le CAB désire louer gratuitement la salle municipale pour la tenue d'un souper-citoyen dans le cadre de leur projet « Moi je m'implique » le 21 novembre 2024;

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter de louer gratuitement la salle municipale afin que le Centre d'action bénévole de la MRC de Bécancour puisse organiser leur souper-citoyen dans le cadre de leur projet « Moi je m'implique ».

2024-11-361

12.4.2 - Demande d'aide financière - Centre d'action bénévole Bécancour (CAB)

Considérant la demande d'aide financière du Centre d'action bénévole Bécancour (CAB);

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De verser une contribution financière au Centre d'Action bénévole de la MRC de Bécancour pour des paniers de Noël sous forme de bons d'épicerie pour les personnes dans le besoin de toutes les municipalités de la MRC, et ce, de façon juste et équitable.

Le montant de la contribution sera de 800 \$.

12.5 - Salle multifonctionnelle (Église)

2024-11-362

12.5.1 - Installation WIFI

Considérant que la nouvelle salle multifonctionnelle a besoin d'un service WIFI;



Considérant que le nouveau service peut supporter jusqu'à 200 personnes;

Considérant l'offre de service reçue;

Firme	Prix	Frais d'activation	Vitesse
Sogetel	84,95 \$	99,95 \$	400 Mbps

^{*} Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Sogetel au montant de 84,95 \$/mois et 99,95 \$ pour les frais d'activation, plus les taxes applicables pour l'installation du service WIFI à la salle multifonctionnelle.

2024-11-363 12.5.2 - Autorisation de paiement des artistes

Considérant le projet de reconversion de notre église en salle multifonctionnelle;

Considérant que ce projet est soumis à la politique d'intégration des arts à l'architecture du ministère de la Culture et des Communications MCC;

Considérant la réalisation des maquettes par les 2 artistes sélectionnés;

Considérant que ce montant est subventionné par le PRACIM du MAMH;

Considérant les 2 factures reçues au montant de 5 000 \$, taxes incluses chacune;

IL EST PROPOSÉ PAR : Quentin Kelhetter ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De payer les 2 factures au montant de 5 000 \$, taxes incluses chacune pour les 2 artistes sélectionnés.

2024-11-364 12.5.3 - Installation d'une fenêtre

Considérant le projet de reconversion de notre église en salle multifonctionnelle;

Considérant le mauvais état de la fenêtre;

Considérant les 2 options proposées par notre architecte;

Considérant que l'installation de la fenêtre existante coûterait environ 2 700 \$, tandis que le remplacement de la fenêtre serait d'un montant d'environ 7 838,98 \$, plus les taxes applicables;

Considérant l'offre reçue de la firme vitrerie Beaulieu;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Vitrerie Beaulieu pour le changement de la fenêtre d'environ 7 838,98 \$, plus les taxes applicables.



12.5.4 - Dépôt de la demande d'aide financière FRR Volet 2

Considérant que la MRC Bécancour et le gouvernement du Québec offrent un programme d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 »;

Considérant que la municipalité souhaite présenter une demande d'aide financière « Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2 » pour son projet d'aménagement de la nouvelle salle multifonctionnelle;

Considérant que le montant total estimé de l'ensemble du projet est de 53 354 \$, plus les taxes applicables;

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la municipalité s'engage à payer 20% du montant total des projets, soit un montant de 10 670 \$;

Que le conseil municipal appuie le projet et consent à ce que la MRC de Bécancour y affecte, à même le Fonds Régions et Ruralité FRR – Volet 2, un montant de 42 684 \$;

Que M. Saad Rekkal, chargé de projet, soit nommé à titre de répondant officiel dans le cadre de cette demande:

Que le conseil municipal autorise le Maire, M. Christian Baril et le chargé de projet, M. Saad Rekkal à signer tout document jugé utile et nécessaire, dont le protocole d'entente.

2024-11-366

12.5.5 - Installation d'un système de sonorisation

Considérant que la municipalité souhaite équiper notre nouvelle salle multifonctionnelle avec un système de sonorisation;

Considérant que ce projet pourra être admissible à une aide financière du FRR volet2;

Considérant l'offre de service reçue :

Firme	Disponibilité	Prix	Inclusions	
	Début novembre	× .	8 Micros sans Fil, 6 Hautparleurs, 1 Micro sans Fil, Vidéo Projecteur, Toile pour projection, Amplificateur, Contrôle Mural, Main-d'œuvre et autres matériels.	
Solotech	Février		8 Micros sans Fil, 12 Hautparleurs, Micros sans Fil, Vidéo Projecteur, Topour projection, Amplificateur, Mai d'œuvre et autres matériels.	

^{*} Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS



D'accepter l'offre de service de la firme Maison Adam d'un montant de 38 947,81 \$ pour l'achat des matériels et les travaux de main-d'œuvre pour le nouveau système de sonorisation de notre nouvelle salle multifonctionnelle.

2024-11-367 12.5.6 - Certificat de paiement 08 FM Construction

Considérant l'octroi de réaménagement intérieur et extérieur de notre église à la firme FM Construction;

Considérant que la firme « BGA ARCHITECTES », mandatée en architecture, recommande le paiement de la huitième facture, au montant de 136 280,43 \$, taxes incluses à l'entreprise « FM CONSTRUCTION »;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

De payer le certificat de paiement 08 au montant de 136 280,43 \$, taxes incluses à l'entreprise « FM CONSTRUCTION » pour les travaux de réaménagement intérieur et réfection extérieure de notre église.

2024-11-368 12.5.7 - Achat des chaises, tables et charriot à tables

Considérant que la municipalité souhaite équiper notre nouvelle salle multifonctionnelle par des chaises, tables rondes pliables, table bistrot et charriot pour tables;

Considérant que ce projet peut être admissible à l'aide financière FRR volet 2;

Considérant l'offre de service reçue;

Firme	180 chaises	The same second and the same	6 000	Charriot pour table	Iranchort	Délai de livraison
Direct Chairs	8 640 \$	1 990 \$	860 \$	375 \$	500 \$	5 jours

^{*} Plus les taxes applicables

IL EST PROPOSÉ PAR : Valérie Giguière ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter l'offre de service de la firme Direct Chairs d'un montant de 12 365 \$, plus les taxes applicables pour l'achat de 180 chaises, 10 tables rondes pliables, 5 tables bistrot et un charriot.

12.5.8 - Installation caméra

Point à reporter à une séance ultérieure.

2024-11-369 12.6 - Offre de services d'architecte (salle des loisirs)

Considérant le projet d'installation des rampes pour notre chalet des sports;

Considérant la résolution #2023-03-071;

ormules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103IMP



Considérant que le projet a pris plus de temps que prévu;

Considérant les 2 factures au montant total de 2 716,29 \$, plus les taxes applicables de la firme JD Architecte ont dépassé le montant autorisé;

IL EST PROPOSÉ PAR : Amélie Guay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter de payer les 2 factures au montant total de 2 716,29 \$, plus les taxes applicables.

13 - QUESTIONS DIVERSES (ÉLUS)

- Vitesse dans le rang Saint-Joseph
- Aqueduc rang Saint-Joseph

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS (CITOYENS)

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

- Rapport de décontamination du terrain CIUSSS
- Nouveau branchement d'aqueduc
- Fenêtre église
- Rampe salle des loisirs
- Rôle d'évaluation 2025-2027
- Rabais de taxes pour les aînés
- Fermeture de la 132 Ouest

2024-11-370 15 - CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Robert Gendron ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que l'ordre du jour soit épuisé et la séance est levée à 21h33.

Hanta Rasami Christian Baril

Directrice générale et greffière-trésorière Maire

Je, Christian Baril, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code manicipal.

Christian Baril

Maire